Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260707-102_2026-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du lundi 6 juillet 2026

Service référent : ***Services Techniques***

Objet : Marchés de travaux – Projet de rénovation avec extension du complexe sportif de Beg er Vil - Avenants

L'An deux mil vingt-six, le 06 juillet à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le 30 juin 2026, s'est réuni à l'Espace Louison Bobet en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick LE ROUX, Maire.

Présents : M. Patrick LE ROUX, Maire, M. Gildas QUENDO, Mme Christine POUILLET, M. Serge BROSOLO, Mme Annick DELAUNAY, M. Jean-Michel BELZ, , M. Hugues VANNIER, Adjoint au Maire, Mme Pascale SALINAS, M. Nicolas LECOMTE, Mme BARGAIN Marie-Céline, Jean-Pierre BOUTAUD, Mme Alizée POUILLET, M. Gérard MAISNIER, M. Alexis LIGEOUR, Conseillers délégués, Mme Nicole KIRSCHGESSNER, Mme Eugénie CORITON, M. Alain MOREAU, Mme Viviane AUDIC, Mme Arlette ROSSIGNOL, Mme Martine LE BERRE, Mme Anne CLARISSE TURI, Mme LEMOULINIER Sophie, Mme Sophie LAPLANCHE Conseillers municipaux.

Absents : Mme Marie-Hélène BERTRAND, M. Pierre-Yves ROSTREN

Représentés : M. Alain BENSOUSSAN représenté par Mme Anne CLARISSE TURI, Mme Corinne GONTARD représentée par M. Gildas QUENDO

Secrétaire de séance : Alizée POUILLET

Conseillers en exercice : 27
Présents : 23
Votants : 25

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260707-102_2026-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

Séance du conseil municipal du lundi 06Juillet 2026
Délibération n°102/2026

Service référent : ***Services Techniques***

Objet : Marchés de travaux – Projet de rénovation avec extension du complexe sportif de Beg er Vil - Avenants

Rapporteur : Monsieur Serge BROSOLO, adjoint au Maire chargé des finances, de la commande publique et du mécénat

Exposé :

Dans le cadre du projet de rénovation avec extension du complexe sportif, le conseil municipal a autorisé le Maire à signer les marchés de travaux lors de sa séance du 13 novembre 2023.

Des adaptations de projets et aléas rencontrés sur le chantier en cours et détaillés ci-après nécessitent leur formalisation par voie d'avenants :

Lot / Titulaire	Montant initial	N° et montant de l'avenant	Exposé
3 (Etanchéité) - SEO	391'500,00 € HT	N°6 : 4 930,30 € HT (+1,3%)	Pose de potelets de sécurité pour maintenance
4 (Couverture, bardage) - PCB	1'100'000,00 € HT	N°8 : 5'424,45 € HT (+0,5%)	Etanchéité provisoire
6 (Chauffage, ventilation, plomberie) - IDEX	719'800,00 € HT	N°8 : 6'171,56 € HT (+0,9%)	Modification d'implantation de la clim phase 1
9 (Plâtrerie) - PIKARD	571'843,29 € HT	N°4 : 2'800,00 € HT (+0,5%)	Gaine coupe-feu pour photovoltaïque
10 (Menuiserie intérieure) - PLASSART	337'946,54 € HT	N°4 : -6'821,58 € HT (-2,0%)	Suppression d'habillages peuplier Ajout de protections, bancs, patères, télécommande rideau, blocs portes
10 (Menuiserie intérieure) - PLASSART	337'946,54 € HT	N°5 : 38,68 € HT (+0,01%)	Suppression tableau d'affichage Plus-value habillage baie libre
11 (Revêtements de sols, faïence) - SPORTINGSOLS	270'803,99 € HT	N°3 : 0,00 € HT (+0,0%)	Modification au droit de la tribune

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260707-102_2026-DE

12 (Peinture, nettoyage) – GOLFE	123'000,00€ HT	N°3 : 1'409,96 € HT (+1,1%)	Peinture sur supports existant conservé (escalier, patères)
12 (Peinture, nettoyage) – GOLFE	123'000,00€ HT	N°4 : 1'132,75 € HT (+0,9%)	Nettoyage intermédiaire Evacuation de déchets
13 (VRD) – EUROVIA	478'791,87€ HT	N°3 : 1'440,00 € HT (+0,3%)	Remblaiement périphériques
13 (VRD) – EUROVIA	478'791,87€ HT	N°4 : 11'390,00 € HT (+2,4%)	Fouille pour 6 colonnes enterrées pour le PAV

L'ensemble des avenants dont l'adoption est proposée ce jour s'élève à 27'916,12 € HT.

Le montant initial du projet s'élevait à 8'110'792 € HT au 8 janvier 2024. En tenant compte de l'évolution du montant alloué au marché de travaux, ce montant est revalorisé à 8'325'003 € HT soit +2,6%. Le projet fait l'objet de subventions pour un montant total de 1'751'285 €. Le reste à charge pour la Commune est de 6'573'718 € HT.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les avenants au marché de travaux sus exposé pour la rénovation/extension du Complexe sportif et d'autoriser Monsieur le Maire à les signer ou tout autre adjoint par délégation.

Avis de la Commission : Lors de sa séance du 29 juin 2026, la Commission Finances et Pêche a émis un avis favorable.

Adoption :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Vu le marché de travaux initial,

Vu l'exposé ci-avant ;

Considérant la décision de la Commission d'appel d'offres du 9 Février 2026 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité**.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les avenants présentés dans l'exposé ci-dessus et à signer tout document afférent à son exécution.

DIT que les décisions prises en application de la présente délibération peuvent être signées par un adjoint ou un conseiller municipal agissant par délégation du Maire,

DIT que la présente délibération sera transmise aux services techniques pour exécution et la Direction des Finances et de la Commande Publique.

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260707-102_2026-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission au contrôle de légalité.

A Quiberon, le 07 juillet 2026

Le Maire



Patrick LE ROUX

R. A. A. : 2026
Classification actes : COMMANDE PUBLIQUE – 1.1 – MARCHÉS PUBLICS

Publié le 08 juillet 2026